



1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes semestriels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2018, le groupe Crédit Agricole du Maroc a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) tels qu'ils ont été adoptés par l'UE.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2 RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers (Prêts et créances, Actifs financiers disponibles à la vente, Actifs financiers détenus jusqu'à échéance) et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe Crédit Agricole du Maroc regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée. Elles résultent de la nature du contrôle exercé par le Crédit Agricole du Maroc sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités ;
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique

financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100 %	100 %	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66 %	99,66 %	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100 %	100 %	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100 %	100 %	IG
ASSALAF ALAKHDAR	Crédit à la consommation	100 %	100 %	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100 %	100 %	IG
ARDI	Micro finance	100 %	-	IG
M S IN	Société de bourse	80 %	80 %	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80 %	80 %	IG
GCAM DOC	Gestion des Archives	100 %	100 %	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51 %	51 %	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100 %	-	IG

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

Au 30 Juin 2018, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et
- Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

Les options retenues

Le groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;

- Le groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

• Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

2.3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :



- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti.
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5. INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est applicable à partir du 1^{er} janvier 2018 en remplacement de la norme IAS 39 « instruments financiers: comptabilisation et évaluation ».

La norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1. De ce fait, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2017. Le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitements des informations à titre comparatif des périodes antérieures.

La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

2.5.1 Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à un portefeuille et de la nature de ces instruments. Sous IFRS 9, ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;
- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



2.5.2 Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

Modèle de gestion

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1er janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont l'intention de gestion est « Autre / Vente ».

Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre/vente
Test SPPI	Satisfaisant	Coût amorti	Juste Valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

2.5.2.2 Instruments de capitaux propres

Règles de classement et d'évaluation

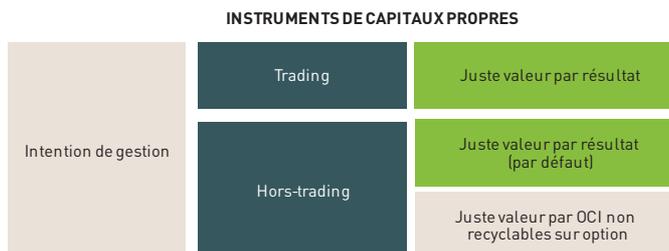
Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;
- Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable :

Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :





2.5.2.3 Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

2.5.3 Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (également appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation.

Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9.

Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

2.5.4 Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

- Passif financier au coût amorti :

Il s'agit du classement par défaut ;

- Passif financier à la juste valeur par résultat par nature :

Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;

- Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable :

À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :

- Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
- Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur

2.5.5 Dépréciation des actifs sous IFRS 9

Au modèle de dépréciation de l'IAS 39, basée sur les pertes avérées ou subies, la norme IFRS 9 substitue un nouveau modèle de dépréciation pour risque de crédit fondé sur les pertes attendues ou ECL (Expected Credit Losses).

Modèle de dépréciation

Les principaux changements du passage des règles de dépréciation IAS 39 à IFRS 9 sont :

- Le calcul des provisions sur les encours sains non sensibles (dès l'autorisation des crédits).
- La nécessité de suivre la dégradation du risque de crédit au cours de sa vie depuis l'origine au niveau contrat - Un périmètre élargi des actifs financiers entrant dans le champ du calcul de la dépréciation.

En effet, les actifs financiers concernés sont les suivants : actifs financiers au coût amorti, actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, engagements de prêts et garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location.

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

o « **Bucket 1** » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculée une perte de crédit attendue à horizon un an.

o « **Bucket 2** » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

o « **Bucket 3** » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39.

Principes de dépréciation sur les actifs financiers

Lors de la première application de la norme IFRS 9, l'évolution du risque de crédit entre la date de comptabilisation initiale de l'actif financier et le 1^{er} janvier 2018 est analysée pour : - Les actifs financiers évalués au coût amorti ; - Les actifs financiers évalués à la juste valeur par OCI recyclables.

Pour les titres, le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants : Lors de l'acquisition des titres : ECL à 1 an pour les titres au profil de risque faible en fonction de la qualité de l'émetteur - Bucket 1.

Lors des évaluations ultérieures :

- Sur la base d'un ECL à 1 an si le titre demeure de très bonne qualité - Bucket 1 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit, précédemment en « sain », devient « dégradé » - Bucket 2 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit est « dégradé » et qu'une dégradation significative du risque de crédit est constatée depuis l'origine - Bucket 2 ;
- Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est évaluée en défaut - Bucket 3.

Par ailleurs, Le Crédit Agricole du Maroc a opté pour l'utilisation d'une LGD forfaitaire de 45 %.

2.5.6 Forward looking

Il n'a pas été établi de corrélation entre les données macro-économiques et les indicateurs de coût du risque des actifs financiers de la banque. Ainsi, les estimations de perte attendues n'intègrent pas à ce stade de paramètre forward looking. Une méthodologie basée sur des critères qualitatifs sera mise en place dans un premier temps [définition en cours de critères permettant d'anticiper une dégradation à venir de la sinistralité des crédits et qui seront examiner trimestriellement à l'occasion des comités de suivi des provisions de la Banque].

2.6 PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général.
- Au 30 Juin 2018, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.7. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- les avantages à court terme désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
- les avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.



- les indemnités de fin de contrat de travail sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.
- les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

2.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- la comptabilisation initiale du goodwill ;
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

2.9. ÉCARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

À la date d'arrêt, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions d'IAS 21.

- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

2.10. CONTRATS DE LOCATION

Conformément à la norme IAS 17, les opérations de location sont analysées selon leur substance et leur réalité financière. Elles sont comptabilisées selon les cas, soit en opérations de location simple, soit en opérations de location financière.

Les opérations de location financière sont assimilées à une acquisition d'immobilisation par le locataire, financée par un crédit accordé par le bailleur.

Les opérations de location simple, le preneur comptabilise les charges de paiement et le bailleur enregistre les produits réciproques correspondant aux loyers, ainsi que les biens loués à son actif.

Les options retenues

Il n'y a aucun impact puisque l'ensemble des contrats de location conclus par le groupe CAM sont qualifiés de contrats de location simple.

2.11. ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié.
- Les biens reçus en dation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux - ci sont détenus pour leur quasi - totalité depuis plus d'un an.

2.12. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- (a) La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- (b) Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- (c) Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les options retenues

Le groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

AU 30 JUIN 2018



BILAN IFRS

	en milliers de dh		
ACTIF IFRS	30/06/18	01/01/18	31/12/17
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 369 321	2 711 673	2 711 673
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 702 809	11 332 816	265 857
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	10 889 689	1 669 576	
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	813 119	9 663 239	
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 482 195	2 142 512	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 078 501	1 937 089	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	403 693	205 423	
Actifs financiers disponibles à la vente			13 210 306
Titres au coût amorti			
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	633 525	869 796	869 796
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	70 201 383	69 915 126	70 739 345
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'Impôt Exigible	63 838	186 263	186 263
Actifs d'impôt différé	187 888	567 324	262 054
Comptes de régularisation et autres actifs	1 695 876	1 410 274	1 410 274
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immobilisations de placement	1 349 164	1 440 191	1 440 191
Immobilisations corporelles	6 539 529	5 942 253	5 942 253
Immobilisations incorporelles	108 913	105 895	105 895
Écarts d'acquisition	306 908	306 908	306 908
TOTAL	98 641 350	96 931 031	97 450 815

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS

	en milliers de dh	
	30/06/18	30/06/17
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	2 355 144	2 094 596
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-713 481	-672 743
MARGE D'INTÉRÊT	1 641 663	1 421 853
Commissions (Produits)	245 150	232 882
Commissions (Charges)	-3 387	-4 480
MARGE SUR COMMISSIONS	241 763	228 402
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-18 442	36 209
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	-19 964	
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	1 522	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-65 922	
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	1 636	
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-67 558	
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		175 180
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurance		
Produits des autres activités	80 517	40 708
Charges des autres activités	-83 359	-86 283
PRODUIT NET BANCAIRE	1 796 221	1 816 068
Charges générales d'exploitation	-859 374	-818 785
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-140 905	-145 877
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	795 942	851 407
Coût du risque de crédit	-173 773	-270 872
Résultat d'Exploitation	622 169	580 535
Quote-Part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-100 728	-39 312
Variations de valeur des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	521 441	541 222
Impôts sur les résultats	127 070	183 170
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
RÉSULTAT NET	394 371	358 052
Intérêts minoritaires	3 989	10 293
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	390 382	347 758
Résultat de base par action	9,23	8,23
Résultat dilué par action	9,23	8,23

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh	
		31/12/17
Résultat net		592 293
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		-16 668
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		-15 848
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-32 516
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		559 777
Part du groupe		542 099
Part des minoritaires		17 678

	en milliers de dh		
PASSIF IFRS	30/06/18	01/01/18	31/12/17
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	76 498	5 476	5 476
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	76 498	5 476	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	9 736 243	8 019 146	8 019 146
Dettes envers la clientèle	68 461 443	68 159 012	68 159 012
Titres de créance émis	6 540 379	7 371 979	7 371 979
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigibles	14 243	117 077	117 077
Passifs d'impôt différé	715 020	937 344	937 344
Comptes de régularisation et autres passifs	2 519 778	2 184 295	2 184 295
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	322 257	319 618	319 618
Subventions et fonds assimilés	13 586	12 528	12 528
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2 788 718	2 730 235	2 730 235
Capitaux propres	7 453 186	7 074 318	7 594 102
Capital et réserves liées	6 267 286	6 267 286	6 267 286
Réserves consolidées	770 682	839 548	767 039
Part du groupe	541 132	622 235	
Part des minoritaires	229 550	217 314	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	20 847	-32 516	-32 516
Part du groupe			
PART DES MINORITAIRES			
Résultat net de l'exercice	394 371		592 293
Part du groupe	390 382		
Part des minoritaires	3 989		
Intérêts minoritaires			
TOTAL	98 641 350	96 931 031	97 450 815

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Résultat avant impôts	253 157	490 298
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	100 373	222 316
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	332 518	154 690
+/- Dotations nettes aux provisions	-83 099	340 277
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		1 059
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	2 935	15 710
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	352 728	734 052
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 201 921	505 629
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	313 441	-1 704 345
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 375 150	1 016 188
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	83 196	1 105 831
- Impôts versés	-2 627	-117 050
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	1 220 782	806 252
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 826 666	2 030 603
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-396 520	-78 425
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-857 653	-2 159 762
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 254 173	-2 238 187
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	7 000	-60 000
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	78 155	963 603
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	85 155	903 603
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	657 648	696 017
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 711 673	2 015 655
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 369 321	2 711 673
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)		
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Variation de la trésorerie nette	657 648	696 017

	en milliers de dh	
		30/06/18
Résultat net		394 371
Éléments recyclables en résultat net:		6 310
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		10 016
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables		
Impôts liés		-3 706
Éléments non recyclables en résultat net:		14 537
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		-23 340
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		46 415
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés		-8 538
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		20 847
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		415 218
Part du groupe		411 229
Part des minoritaires		3 989



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

AU 30 JUIN 2018



VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2017	4 227 677	2 039 609		1 142 019	-32 516		7 376 788	217 314	7 594 102
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat				-82 399	82 399				
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)				-519 784			-519 784		-519 784
Autres									
Capitaux propres d'ouverture au 01 Janvier 2018	4 227 677	2 039 609		539 836	49 883		6 857 004	217 314	7 074 318
Opérations sur capital									
Paievements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes									
Autres									
Changements de méthodes comptables									
Résultat de l'exercice				390 382			390 382	3 989	394 371
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					-31 538	1 358	-30 179		-30 179
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies						1 144	1 144		1 144
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat									
Gains ou pertes latents ou différés					-31 538	2 502	-29 036		-29 036
Autres				1 297			1 297	12 236	13 533
Variations de périmètre									
Capitaux propres clôture au 30 Juin 2018	4 227 677	2 039 609		931 514	18 345	2 502	7 219 647	233 539	7 453 186

5.1 CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

en milliers de dh

	30/06/18	01/01/18
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	11 702 809	11 332 816
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	10 889 689	1 669 576
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	813 119	9 663 239
- Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés à la juste valeur par résultat		
- Prêts et créances sur la clientèle à la juste valeur par résultat		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 482 195	2 142 512
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 078 501	1 937 089
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	403 693	205 423
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	70 834 909	70 784 922
Titres au coût amorti		
- Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	633 525	869 796
- Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	70 201 383	69 915 126

5.4 OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

en milliers de dh

	30/06/18	31/12/17
Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit		
Comptes à vue	759 587	979 635
Prêts	-126 063	-109 839
Opérations de pension		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	633 525	869 796
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	633 525	869 796

en milliers de dh

	30/06/18	31/12/17
Dettes envers les établissements de crédit		
Comptes à vue	799 141	486 851
Emprunts	5 422 790	6 041 612
opérations de pension	3 514 312	1 490 683
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	9 736 243	8 019 146

5.5 PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

en milliers de dh

	30/06/18	31/12/17
Prêts consentis et créances sur la clientèle au coût amorti		
Comptes ordinaires débiteurs	11 843 421	11 779 900
Prêts consentis à la clientèle	62 324 640	62 174 253
Opérations de pension		
Opérations de location-financement		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	74 168 061	73 954 153
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-3 966 678	-3 214 808
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	70 201 383	70 739 345
Dettes envers la clientèle		
Comptes ordinaires créditeurs	36 004 984	35 542 785
Comptes à terme	18 599 948	18 628 707
Comptes d'épargne	11 787 624	11 619 194
Autres dettes envers la clientèle	1 725 871	2 015 290
Intérêts courus à payer	343 016	353 037
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	68 461 443	68 159 012

en milliers de dh

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	TOTAL
Encours Bilan au 01/01/2018	61 504 898	6 900 897	6 093 967	74 499 763
Encours Hors Bilan au 01/01/2018	9 734 453		28 141	9 762 594
Provisions sous IFRS 9 au 01/01/2018	565 505	1 132 023	2 434 218	4 131 747
Encours Bilan au 30/06/2018	58 068 109	5 486 570	6 423 404	69 978 083
Encours Hors Bilan au 30/06/2018	9 852 618		28 141	9 880 759
Provisions sous IFRS 9 au 30/06/2018	743 964	951 869	2 270 845	3 966 678

en milliers de dh

	30/06/18	31/12/17
Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique		
secteur public	13 369 899	6 986 736
entreprises financières	9 216 633	7 525 611
entreprises non financières	7 924 574	8 994 600
autres clientèle	37 950 337	44 652 065
Total en principal	68 461 443	68 159 012
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	68 461 443	68 159 012

en milliers de dh

	30/06/18	31/12/17
Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique		
Maroc	68 461 443	68 159 012
CIB		
AFRIQUE		
EUROPE		
Total en principal	68 461 443	68 159 012
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	68 461 443	68 159 012



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

AU 30 JUIN 2018



5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Autres dettes représentées par un titre	6 540 379	7 371 979
titres de créances négociables	6 540 379	7 371 979
emprunts obligataires		
parts sociales		
Dettes subordonnées	2 788 718	2 730 235
Emprunt subordonnés	2 788 718	2 730 235
à durée déterminée	2 788 718	2 730 235
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	9 329 097	10 102 214

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFERÉS

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Impôts courants	63 838	186 263
impôts différés	187 888	262 054
Actifs d'impôts courants et différés	251 726	448 317
Impôts courants	14 243	117 077
impôts différés	715 020	937 344
Passifs d'impôts courants et différés	729 263	1 054 422

5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	29 811	-47 484
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	1 666 065	1 457 757
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	1 695 876	1 410 274
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	176 816	104 455
charges à payer et produits constatés d'avance	39 455	53 783
Autres créditeurs et passifs divers	2 303 507	2 026 058
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	2 519 778	2 184 295

5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30/06/18			31/12/17		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	8 571 983	-2 032 454	6 539 529	7 884 747	-1 942 494	5 942 253
Terrains et constructions	2 689 752	-413 996	2 275 755	2 100 192	-393 269	1 706 923
Equipment, Mobilier, Installations	884 318	-734 268	150 050	860 755	-709 843	150 912
Biens mobiliers donnés en location	45	-11	33			
Autres immobilisations	4 997 869	-884 179	4 113 690	4 923 800	-839 382	4 084 419
Immobilisations incorporelles	512 438	-403 526	108 913	496 055	-390 160	105 895
Logiciels informatiques acquis	11 999	-6 253	5 746	8 252	-5 555	2 697
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	500 440	-397 273	103 167	487 803	-384 604	103 198
Total Immobilisations	9 084 422	-2 435 980	6 648 441	8 380 802	-2 332 654	6 048 148

5.12 ECARTS D'ACQUISITION

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Valeur brute comptable en début de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	306 908	306 908
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	306 908	306 908

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	320 078	313 841
Dotations aux provisions	24 628	965 748
Reprises de provisions	743	-906 914
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-23 193	-53 056
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	322 257	319 618

5.15. ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	30/06/18	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la jv par résultat
créances sur les établissements de crédit		
créances sur la clientèle		
actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et valeurs assimilées	4 082 462	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	6 807 227	813 119
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	10 889 689	813 119

5.16. ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh	
	30/06/18	01/01/18
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 482 195	2 142 512
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 078 501	1 937 089
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	403 693	205 423
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 078 501	1 937 089
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	1 522 277	1 253 665
Autres titres de créance négociables	4 038	9 141
Obligations	552 187	674 283
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	403 693	205 423
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés	403 693	205 423
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	2 482 195	2 142 512

5.17. PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		76 498
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT		76 498

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Engagements de financements donnés	7 407 847	5 850 963
Aux établissements de crédit	42 899	
A la clientèle	7 364 948	5 850 963
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus		
des établissements de crédit de la clientèle		
de la clientèle		

6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Engagements de garantie donnés	4 010 936	3 955 156
D'ordre des établissements de crédit	400 000	400 000
D'ordre de la clientèle	3 610 936	3 555 156
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 223 839	1 137 449
Autres garanties d'ordre à la clientèle	2 387 098	2 417 708
Total des engagements de garantie donnés		
Engagements de garantie reçus	1 140 834	1 140 834
des établissements de crédit	1 056 445	1 056 445
de l'état et d'autres organismes de garantie	84 389	84 389



7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	140 733	138 273
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	140 733	138 273

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Taux d'actualisation		
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs		
Autres		
TOTAL		

7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Charge normale de l'exercice	3 494	6 825
Charge d'intérêt	5 306	5 379
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	8 800	12 204
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

7.4 ÉVOLUTION DE LA LA DETTE ACTUARIELLE

	en milliers de dh	
	30/06/18	31/12/17
Dettes actuarielles d'ouverture	138 273	136 300
Charge normale de l'exercice	3 494	6 825
Charge d'intérêt	5 306	5 379
Écarts d'expérience	-1 815	495
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-4 525	-10 726
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dettes actuarielles de clôture	140 733	138 273
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

2.1 MARGE D'INTERETS

	30/06/18			30/06/17		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 318 106	-429 060	1 889 047	2 070 220	-435 515	1 634 705
Comptes et prêts/emprunts	2 318 106	-429 060	1 889 047	2 070 220	-435 515	1 634 705
Opérations de pensions						
Opérations de location-financement						
Opérations interbancaires	8 281	-176 922	-168 642	2 178	-128 253	-126 075
Comptes et prêts/emprunts	441	-75 344	-74 904	525	-42 924	-42 399
Opérations de pensions	7 840	-101 578	-93 738	1 653	-85 329	-83 676
Emprunts émis par le Groupe		-107 500	-107 500		-108 975	-108 975
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transactions	450		450	269		269
Titres à revenu fixe	450		450	269		269
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	28 307		28 307	21 930		21 930
Actifs détenus jusqu'à échéance						
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	2 355 144	-713 481	1 641 663	2 094 596	-672 743	1 421 853

2.2 COMMISSIONS NETTES

	30/06/18			30/06/17		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	222 923	-3 387	219 537	218 950	-4 480	214 470
avec les établissements de crédit						
avec la clientèle	222 019	-3 387	218 632	217 949	-4 480	213 468
sur titres	904		904	1 002		1 002
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
Prestation de services bancaires et financiers	22 226		22 226	13 932		13 932
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	22 226		22 226	13 932		13 932
Assurance						
Autres						
Produits nets de commissions	245 150	-3 387	241 763	232 882	-4 480	228 402

8.1 RÉSULTAT PAR ACTION

	en dh	
	30/06/18	30/06/17
Nombre d'actions	42 276 765	42 276 765
Resultat Net Part du Groupe	390 382 307	347 758 357
Resultat par Action	9,23	8,23

8.4 PARTIES LIÉES

Les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période

Relation entre les sociétés consolidées du groupe	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif	
Prêts, avances et titres	-780 335
Comptes ordinaires	-19 613
Prêts	-561 823
Titres	-198 900
Opération de location financement	
Actif divers	-145 257
Total	-925 593
Passif	
Dépôts	-606 848
Comptes ordinaires	
Autres emprunts	-606 848
Dettes représentées par un titre	
Passif divers	-318 745
Total	-925 593
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	643 214
Engagements reçus	

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	
Intérêts et charges assimilées	
Commissions (produits)	
Commissions (charges)	
Prestations de services données	-21 904
Prestations de services reçues	20 944
Loyers reçus	
Autres	-52 734

2.4 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

	en milliers de dh	
	30/06/18	30/06/17
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	-18 442	
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	-19 964	
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	1 522	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-65 922	
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	1 636	
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-67 558	



2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

en milliers de dh

	30/06/18			30/06/17		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	80 517	-83 359	-2 842	40 708	-86 283	-45 575
Total net des produits et charges des autres activités	80 517	-83 359	-2 842	40 708	-86 283	-45 575

2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	30/06/17
Dotations aux provisions	-608 246
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-483 877
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	
Provisions engagements par signature	-1 636
Autres provisions pour risques et charges	-122 733
Reprises de provisions	720 092
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	481 611
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	
Reprises de provisions engagements par signature	
Reprises des autres provisions pour risques et charges	238 481
Variation des provisions	111 846
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-181 083
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-253 363
Décote sur les produits restructurés	
Récupérations sur prêts et créances amorties	51 729
Pertes sur engagement par signature	
Autres pertes	
COÛT DU RISQUE	-270 872

2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	30/06/18	30/06/17
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	16 884	33 768
Plus-values de cession	16 884	33 768
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Autres	-117 612	-73 080
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-100 728	-39 312

2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

2.8.1 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de dh

	30/06/18	31/12/17
Impôts courants	63 838	186 263
Impôts différés	187 888	262 054
Actifs d'impôts courants et différés	251 726	448 317
Impôts courants	14 243	117 077
Impôts différés	715 020	937 344
Passifs d'impôts courants et différés	729 263	1 054 422

2.8.2 CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de dh

	30/06/18	31/12/17
Charge d'impôts courants	19 505	117 072
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	107 565	107 587
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	127 070	224 659

2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	30/06/18	30/06/17
Charges de personnel	-528 818	-519 515
Impôts et taxes	-16 693	-23 925
Charges externes	-284 411	-247 785
Autres charges générales d'exploitation	-29 452	-27 560
charges d'exploitation	-859 374	-818 785

2.10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh

	30/06/18	30/06/17
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-140 905	-145 877
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
Total	-140 905	-145 877



3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa
- Sociétés de financement Spécialisés : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Assalaf Al Akhdar) et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi et l'Association Ismailia pour le micro-crédit
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe la société de gestion d'actifs CAM Gestion, la société de bourse MSIN et MAROGEST
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK
- Autres : Au 31 Décembre 2017, ce domaine comprend la filiale GCAM DOC

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

en milliers de dh

Compte de résultat	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Banque Participative	Autres	Total
Marge d'intérêt	1 564 406	-	25 359	50 800	450	647	-	1 641 663
Marges sur commissions	217 065	3 394	773	-	20 517	15	-	241 763
Produit net bancaire	1 675 804	2 738	26 412	52 611	30 987	662	7 008	1 796 221
Résultat Brut d'exploitation	757 035	409	6 805	22 034	21 509	-16 461	4 611	795 942
Résultat d'exploitation	609 699	409	-1 399	3 069	22 240	-16 461	4 611	622 169
Résultat avant impôt	509 018	409	-1 399	3 109	22 153	-16 461	4 611	521 441
Résultat net	382 451	392	-1 884	3 109	22 153	-16 461	4 611	394 371
Résultat net part du groupe	378 462	392	-1 884	3 109	22 153	-16 461	4 611	390 382

3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

en milliers de dh

Bilan	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actif	Banque Participative	Autres	Interco	Total
Total Bilan	97 413 063	174 963	1 076 645	322 757	225 454	334 273	19 788	-925 593	98 641 350
dont									
Éléments d'Actifs									
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	774 450	4 652	124 661	-	126 956	153 691	9 288	-560 172	633 525
Prêts et créances sur la clientèle	69 041 461	-	788 725	292 024	-	80 824	-	-1 651	70 201 383
Éléments du Passif									
Dettes envers les EC et assimilés	9 301 570	-	737 507	141 261	-	-	-	-444 096	9 736 243
Dettes envers la clientèle	68 409 442	-	-	-	119 281	84 402	-	-151 682	68 461 443
Capitaux propres	6 915 661	43 064	156 761	90 575	71 386	202 329	9 104	-35 694	7 453 186

AUTRES ETATS

Code état	Etat	
5.2	Instruments de couverture	Néant
5.7	Titres au coût amorti	Néant
5.10	Participation des entreprises mises en équivalence	Néant
5.13	Provisions techniques de contrats d'assurance	Néant

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat consolidé, l'état de solde de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection une sélection des états d'informations complémentaires (ETIC) relatives à la période du 1er janvier au 30 juin 2018. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.453.186, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 394.371.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc établis au 30 juin 2018, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note présentant les effets de la première application de la nouvelle norme IFRS 9 relative aux instruments financiers.

Casablanca, le 26 septembre 2018



FIDAROC GRANT THORNTON
Faïçal MEKOUAR
Président

Les commissaires aux comptes



DELOITTE AUDIT
Deloitte Audit
288, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA -
Tél : 09 44 22 40 23/26/34/81
Fax : 09 44 22 22 40 78
Fawzi BRITEL
Associé